

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



23123820

Déposé au Greffe du Tribunal
de l'entreprise de Liège - division Namur

14 SEP. 2023

Greffe

N° d'entreprise : **0461 533 621**

Nom

(en entier) : **SONORA JOJOBA**

(en abrégé) :

Forme légale : **SRL**

Adresse complète du siège : **Trieux des Mines 29 Boîte A - 5020 Namur**

**MONITEUR BELGE
DIRECTION**

20 SEP. 2023

**BELGISCH STAATSBLAD
BESTUUR**

Objet de l'acte : Siège social

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 21 août 2023

L'assemblée se réunit ce jour et prend, à l'unanimité, les décisions suivantes :

L'Assemblée acte le transfert du siège social à l'adresse suivante:

Rue Kwatta 29 à 7170 Manage

L'assemblée mandate J. Jordens srl / Marion de Crombrugghe aux fins de procéder à toute démarche liée à la présente AGE, en ce compris la signature des documents de publication aux annexes du Moniteur belge.

Marion de Crombrugghe
Mandataire

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 27/09/2023 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).